



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Lartigue
Mercredi 13 novembre 2024 – 14 h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre Lartigue, tenue le 13 novembre 2024 à 14 h, au 2217 avenue Papineau à Montréal.

PRÉSENTS :

<u>Véronica Islas, présidente</u>	<u>Abdulmecid Ceylan, élève</u>
<u>Annellyne Roussel, CP</u>	<u>Lise Quirion, enseignante</u>
<u>Claudia Tremblay, enseignante</u>	<u>Lise Langlois, soutien administratif</u>

Formant quorum sous la présidence de Véronica Islas,

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Madalina Miertescu – Direction

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Véronica Islas déclare la séance ouverte. Il est 14 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Lise Langlois que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé, secondé par Abdulmecid Ceylan.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (30 mai 2024)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Budget du conseil d'établissement
5. Points d'information/rapports
 - 5.1. Financement MEQ
 - 5.2. Allocation gouvernementale pour les études à temps plein
 - 5.3. Pédagogie : mise en œuvre du projet éducatif, processus d'accueil, d'accompagnement et de suivi des élèves à besoins particuliers
6. Suivi sur le budget du centre
7. Point du public
8. Levée de la séance

